

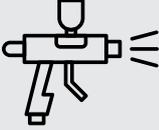
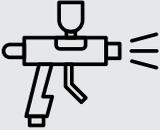


GARANTIES



Notre entreprise M Kube s'engage à choisir des matériaux de qualité et conformes aux normes actuelles. Nous nous engageons également en faveur de l'**environnement** et du **développement durable**.

Tous les bois utilisés sont **certifiés PEFC** et nous nous assurons constamment de la traçabilité des produits mis en oeuvre.

GARANTIES			
 Traitement du bois 15 ANS	 Thermolaquage 10 ANS	 Galvanisation 30 ANS	 Vice de conception 10 ANS
 HPL/Dibond 30 ANS	 Plastique recyclé 20 ANS	 Acier inoxydable A VIE	

En cas de casse, les pièces de rechange seront livrées sous un délai estimé entre 4 et 8 semaines, sous réserve de disponibilité.

Si une intervention sur site est nécessaire pour la réparation, celle-ci pourra être assurée par nos équipes. Toutefois, les frais liés à l'intervention ainsi qu'à la main d'œuvre seront à la charge du client. Nous vous invitons à contacter notre service pour obtenir un devis personnalisé.

*Ces garanties s'appliquent aux défauts de structure et sont entendues dans des conditions normales d'utilisation (Hors actes de vandalisme et utilisations abusives). Les dommages dus à un entretien défaillant ne sont pas pris en charge.

*Étant un matériau naturel, le bois peut évoluer avec le temps et présenter des variations ou imperfections qui ne relèvent pas de la garantie, ces phénomènes étant inhérents à ses propriétés naturelles.